

Secrétariat général**Numéro 137-2024**

Réf. : FS/SD/BM/NS

Paris, le 05 septembre 2024

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 05 SEPTEMBRE 2024

Les revendications tout de suite

La Commission exécutive confédérale, réunie le 5 septembre 2024, s'alarme d'un contexte politique inédit, d'une situation économique morose et d'une urgence sociale toujours plus présente.

A l'occasion des élections législatives, les électeurs ont très nettement indiqué leur rejet des politiques menées par le gouvernement sortant : modération salariale, réforme des retraites et de l'assurance chômage, retour de l'austérité budgétaire, abandon des services publics, mépris de la démocratie sociale...

Deux mois après l'issue de ces élections, il est inconcevable pour la Commission exécutive que les leçons de ce scrutin n'aient pas été tirées, qu'un gouvernement démissionnaire prépare de nouvelles coupes budgétaires et qu'un nouveau gouvernement n'ait toujours pas été installé.

Pendant ce temps, le quotidien de l'ensemble des salariés reste marqué par des salaires trop bas, un pouvoir d'achat en berne et des conditions de travail trop souvent difficiles.

La colère est immense notamment face à la situation des urgences et de l'hôpital public, au manque de moyens et d'effectifs dans les écoles. La commission exécutive réaffirme ses revendications, entre autres, de défense et renforcement des services publics partout sur le territoire, d'abrogation de la réforme des retraites et d'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et minima sociaux.

Sur la base de nos revendications, la CE réaffirme son attachement à la pratique contractuelle et conventionnelle pour améliorer le niveau des garanties collectives et des salaires... Sans attendre, les négociations doivent reprendre avec l'ensemble des interlocuteurs sociaux avec un agenda social ambitieux.

Quels que soient nos interlocuteurs, FO continuera de porter l'exigence du progrès, de la justice sociale, de liberté et de la paix. Plus que jamais, elle le fera dans le cadre de l'indépendance c'est-à-dire sur le strict terrain syndical.

La CE soutient tous ses syndicats engagés dans l'action pour faire valoir leurs revendications en toute indépendance. Le Comité confédéral national, qui réunira, les 24 et 25 septembre prochains, les responsables des Unions départementales et des Fédérations FO, examinera les conditions permettant de faire entendre efficacement les analyses et revendications de la Confédération Force Ouvrière.

Le 5 septembre 2024